

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Conservation du Trésor de la santé](#) ou avis sur [la saignée](#)[Collection1624 - Conservation du trésor de la santé - Jean Moreau](#)[Item1624 - Jean Moreau - Conservation du trésor de la santé - Bibliothèque Sainte-Geneviève](#)

## 1624 - Jean Moreau - Conservation du trésor de la santé - Bibliothèque Sainte-Geneviève

**Auteurs : Laigneau, David**

### Description matérielle de l'exemplaire

Format12°

### Pages de l'exemplaire

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

12 Fichier(s)

### Remarques

RemarquesMention ms. à la garde : "Henry Sergent. Achepté 4 s. 1628".

### Généralités sur l'exemplaire

Référence ThRenThRen\_1453

Titre longLA CONSERVATION // DV THRESOR // DE LA SANTE', // OV ADVIS SALVTAIRE // sur la saignee. // Suiuant la doctrine des plus Doctes // Medecins, tant anciës que modernes. // Par David Laigneau, Conseiller & // Medecin du Roy. // Sanginem incisâ venâ mitti nouum non // est : sed nimmum penè morbum esse, in qui non mottatur, nouum est. // Celsus lib. 2. Aphor. 12. // [ornement] // A PARIS, // Chez IEAN MOREAV, ruë S. // Iacques, à la Croix blanche. // [-] // M. D. C. XXIII. // AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Imprimeur(s)-libraire(s)Moreau, Jean

Date1624

### Identification de l'exemplaire

Lieu de conservation et coteParis (Fr), Bibliothèque Sainte-Geneviève, Réserve Magasin, Fonds ancien, 8 T 1320 INV 3798

Lien vers la notice du catalogue de l'institution de conservation[Bibliothèque Sainte-Geneviève](#)

Sources de la numérisationPhotographies de travail, Anne Réach-Ngô

Type de numérisationNumérisation totale

## Autres exemplaires localisés

- Aix-en-Provence (Fr), Les Méjanes, bibliothèques et archives d'Aix-en-Provence, Vovelle Patrimoine Fonds ancien, [C. 6437](#). Voir [la notice ThRen](#) de l'exemplaire.
- London (UK), British Library, General Reference Collection, [783.b.37](#). Voir [la notice ThRen](#) de l'exemplaire.

## Marques d'appropriation

Présence d'annotations manuscritesAnnotation manuscrite uniquement sur la page de titre.

## Indications sur la notice

### Contributeur

- Réach-Ngô, Anne
- Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

### Droits

- Image(s) : Bibliothèque Sainte-Geneviève
- Notice : Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Notice créée par [Anne Réach-Ngô](#) Notice créée le 28/06/2018 Dernière modification le 31/07/2024

---

LA CONSERVATION  
DV THRESOR  
DE LA SANTE,

OV ADVIS SALVTAIRE  
sur la saignée. 1720

Suivant la doctrine des plus Doctes  
Medecins, tant anciës que modernes.

Par DAVID LAIGNEAU, Conseiller &  
Medecin ordinaire du Roy.

*Sanguinem incisâ venâ mitti nouum non  
est: sed nullum penè morbum esse, in quo  
non mittatur, nouum est.*

Celsus lib. 2. Aphor. 12.



A PARIS,  
Chez JEAN MOREAU, ruë S.  
Iacques, à la Croix blanche.

M. DC. XXIII.  
AVEC PRIVILEGE DV ROY.



3  
A

MONSIEVR  
MONSIEVR  
HEROARD SEIGNEVR  
de Vaugrigneuse, Lor-  
me le gras; & Launoy  
Cresson, Conseiller du  
Roy en ses Conseils  
d'Etat & Priué, & pre-  
mier Medecin de sa  
Majesté.



MONSIEVR,

La charité en-  
flammée de la fa-  
culté de Medecine de ceste

A ii



4 EPISTRE.  
ville de Paris paroist long-  
temps y a, mais a paru mer-  
ueilleusement cette derniere  
annee mil six cens vingt-trois,  
en ce qu'elle a faict dresser  
deux boutiques d'Apoticaire-  
rie, l'une en leur College, &  
l'autre, chez Monsieur de  
sainct Jacques Medecin, à la  
barbe & conspect des Mai-  
stres Apoticairez & iurande  
d'iceux: outre cela, ils ont faict  
publier sous le nom de Phil-  
bert Guibert Escuyer, Do-  
cteur Regent en ladicte facul-  
té, vn liuret intitulé. Le Me-  
decin charitable & profita-  
bleau public, enseignant la  
maniere de faire & prepa-  
rer en la maisõ avec facilité &

EPISTRE.  
de frais, les remedes prop-  
res maladies, selon l'adu-  
is du Medecin ordinaire pour le  
sieur de Laffeur, & le tour en lan-  
gue François. Cest exemple m-  
me de donner aussi au p-  
sieur de Laffeur d'une gr-  
ande Laine, que i'ay dre-  
ssé contre l'abus desia enuicil-  
laigner en toutes maladie  
tous ages & en toutes sa-  
i'ay fort peu apporté du r-  
& mesme à dessein i'ay p-  
melle & les matieres & le  
choisissez: i'y fay parler  
veritablement, les Grecs  
les, & Latins en nostre l-  
François, ne m'y estant  
rechercher de la mign-

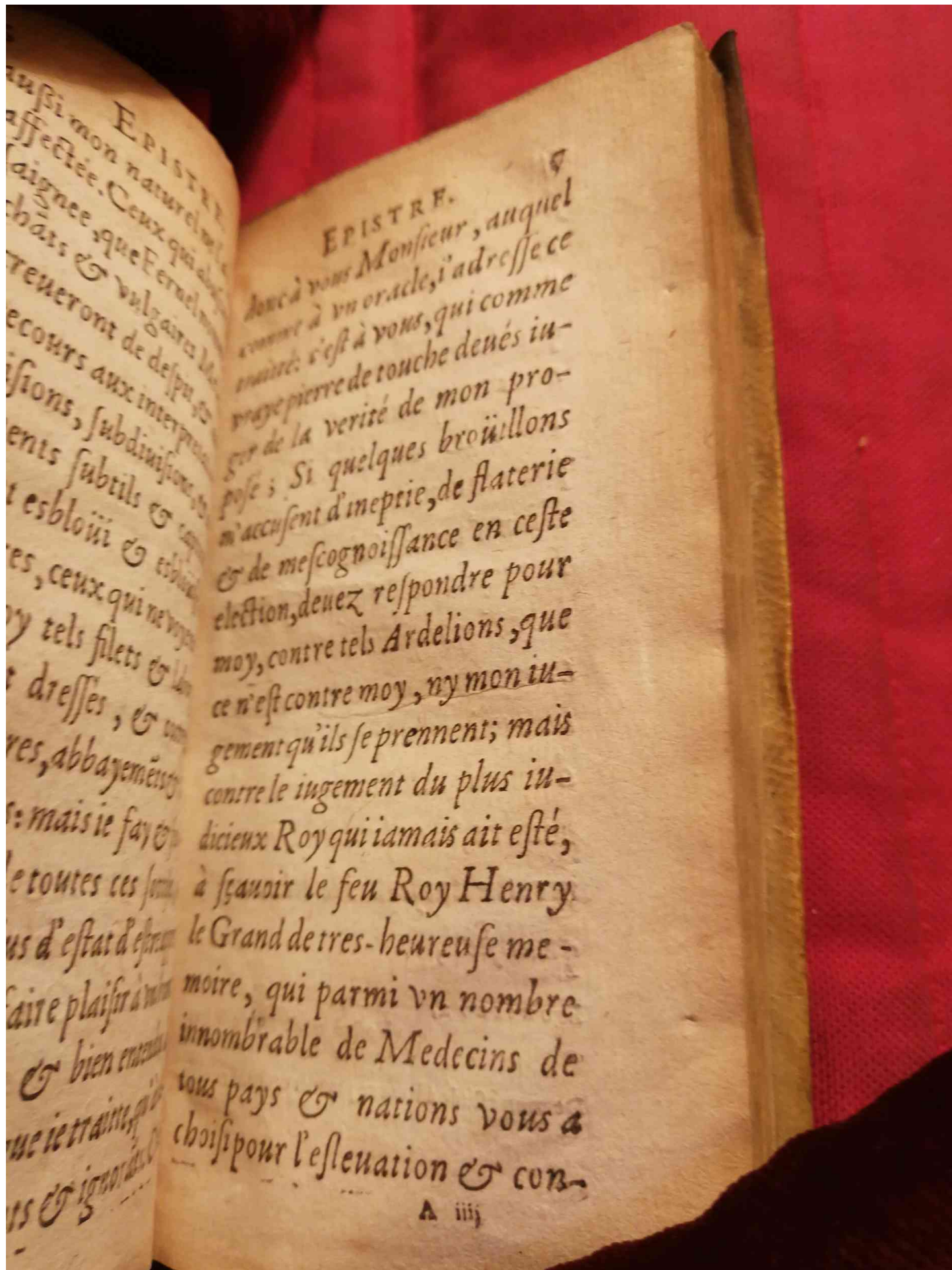


de Paris paroit  
temps y a, mais a par  
ueilleusement cette  
annee mil six cens vint  
en ce qu'elle a fait  
deux boutiques à  
erie, l'une en leur Col  
autre, chez Monsieur  
saint Jacques Medecin  
arbe & conspect des  
res Apoticaives & m  
iceux: outre cela, ils ont  
blier sous le nom de  
rt Guibert Escuyer  
ur Regent en ladite  
on liuret intitulé. Le  
in charitable & public  
au public, enseign  
riere de faire & p  
en la maisõ avec sa

EPISTRE.  
de frais, les remedes propres  
à toutes maladies, selon l'aduis  
du Medecin ordinaire pour les  
raisons apportees en l'Epistre  
au Lecteur, & le tout en lan-  
gage François. Cest exemple m'a  
enhardy de donner aussi au pu-  
blic vne schantiillon d'une grosse  
piece Latine, que i'ay dressée  
contre l'abus desia enuieilli de  
saigner en toutes maladies, en  
tous aages & en toutes saisons,  
i'y ay fort peu apporté du mien,  
& mesme à dessein i'ay pesle-  
meslé & les matieres & les au-  
toritez: i'y fay parler, mais  
veritablement, les Grecs Ara-  
bes, & Latins en nostre langage  
François, ne m'y estant peine à  
rechercher de la mignardise;







EPISTRE.

Donc à vous Monsieur, auquel  
comme à un oracle, j'adresse ce  
maître: c'est à vous, qui comme  
roye pierre de touche deus in-  
ger de la verité de mon pro-  
pose: Si quelques broüillons  
m'accusent d'ineptie, de flaterie  
& de mescognoissance en ceste  
election, deuez respondre pour  
moy, contre tels Ardelions, que  
ce n'est contre moy, ny mon iu-  
gement qu'ils se prennent; mais  
contre le iugement du plus iu-  
dicienx Roy qui iamais ait esté,  
à sçavoir le feu Roy Henry  
le Grand de tres-heureuse me-  
moire, qui parmi vn nombre  
innombrable de Medecins de  
vostre pays & nations vous a  
choisi pour l'eslevation & con-



3  
EPISTRE.  
seruation de sa chere geniture,  
voire auant la natiuité & à  
l'heure d'icelle, Louïs le Iuste,  
que Dieu par sa misericorde  
nous conserue & vous face  
viure les ans de Mathusael;  
pour la continuation & perfe-  
ction d'un chef d'œuvre si rare.  
Iugez donc, Monsieur, de mon  
labeur qui selon vostre espreu-  
ue aura vie ou mort, n'en vou-  
lant point d'autre que le vostre,  
duquel ie veux entierement des-  
pendre, vous suppliant me per-  
mettre tousiours le tilre de me  
qualifier,

Monsieur,

Vostre tres humble & tres-  
obeissant seruiteur LAIGNAY.

De mon estude à Paris ce premier d'Octobre 1627

FRANÇOIS  
C'est vn eschantillon d'un  
C'est plus grande piece que  
mais en veuë plusieurs  
traité ce subiet abhorrens  
saignees mal à propos  
disputans par argumens sub-  
qui peuent estre rebouchez  
autres plus subtils, & par  
la verité demeure obscure  
cependant l'abus & l'erre-  
renforce au preiudice des  
ures malades, qui par tât &  
quentes saignées, meurent  
languissent tombâts en ma-  
secondes pites que les p-  
res, comme de fiebure  
mittentes en continué  
dropiques ou autres,



9  
*De*  
**AV LECTEUR**  
FRANÇOIS.

**C**'Est vn eschantillon d'une plus grande piece que ie mets en veüe ; plusieurs ont traitté ce subiet abhorrans les saignées faictes mal à propos, & disputans par argumens subtils qui peuent estre rebouchez par autres plus subtils, & par iceux la verité demeure obscurcie, & cependant l'abus & l'erreur se renforce au preiudice des pauvres malades, qui par tāt & frequentes saignées, meurent, ou languissēt tombāts en maladies secondes pires que les premieres, comme de fiebures intermittentes en continuës ou hydropisies ou autres, qu'il est



EPISTRE.

fort difficile & souuent impos-  
sible de les garder d'aller au  
tombeau. Ceux qui ont escrit  
contre ces saignées n'ont parlé  
que ie sçache qu'en langage in-  
cogneu du public, & par con-  
sequent inutile à la plus grande  
partie du peuple: I'ay creu faire  
œuure agreable au public de  
leur monstrier en François, ce  
que plusieurs ont dict en autre  
langage, ie n'ay aussi voulu dis-  
puter, pource que le commun  
peuple qui n'a estudié, qu'à sça-  
uoir lire & escrire, n'entend les  
termes de la dispute, ny les  
membres, diuisiōs, subdivisiōs,  
consequences, conclusions &  
semblables obseruations en-  
tenduës des doctes, lesquelles  
quoy que subtiles, peuuēt estre  
rebouschees & obscurcies par  
plus subtiles, & moy & mes  
amis qui ont veu ceste piece &

non prolix. d  
comme de courre  
de l'homme de ceux qui  
le plus aisement la saignée  
se me fers que d'autres  
prouer, lesquels  
si naïuement, qu'il est  
de plus grāde clair-  
le pouuois traiter ceste ma-  
re d'autre façon, mais ie choi-  
de ceste-cy, pour plusieurs &  
d'autres raisons: si Dieu me do-  
ne vie, ie donneray au public  
la grosse piece, de laquelle ceste  
cy est tirée, où l'on verra obser-  
uations, exemples, & doctrines  
tirées tant des plus doctes Me-  
decins, que des malheurs adue-  
nus par les saignées remuai-  
ment ordonnees.



amicile & fouuent impo-  
de les garder d'aller  
beau. Ceux qui ont escrivu  
re ces saignees n'ont par  
e sçache qu'en langage in-  
eu du public, & par con-  
nt inutile à la plus grande  
du peuple: I'ay creu faire  
agreable au public de  
onstrer en François, ce  
sieurs ont dict en autre  
; ie n'ay aussi voulu di-  
ource que le commun  
ui n'a estudié, qu'à sça-  
& escrire, n'entend les  
e la dispute, ny les  
, diuisions, subdivisions,  
nces, conclusions &  
es obseruations en-  
es doctes, lesquelles  
ubtiles, peuuēt estre  
es & obscurcies par  
es, & moy & mes  
t veu ceste piece &

EPISTRE.

mon proiet, ont estimé ceste  
forme de courre contre l'abus  
& l'erreur de ceux qui ordon-  
nent trop facilement la saignee,  
estre la plus asseuree, puis que  
ie ne me sers que d'uteurs  
bons & approuuez, lesquels  
parlent si naïfement, qu'il est  
impossible de plus grãde clair-  
té. Ie pouuois traiter ceste ma-  
tiere d'autre façon, mais ie choi-  
sis ceste-cy, pour plusieurs &  
diuerses raisons: si Dieu me dô-  
ne vie, ie donneray au public  
la grosse piece, de laquelle ceste  
cy est tiree, où l'on verra obser-  
uations, exemples, & doctrines  
tires tant des plus doctes Me-  
decins, que des malheurs adue-  
nus par les saignees temerai-  
ement ordonnees.







AD CELEBRITATEM  
 ordinatumque Regis  
 cum Dauidem Laigue-  
 trem meum Colendit  
 ACROSTICHA

*Indoluit velle,  
 Deuotique diu  
 Libera, sed postquam  
 Admum bis verbis  
 Inani, & quamuis tibi  
 Galenus, mortis  
 Nigra precor remeet  
 Erantus, fortes  
 Arte mea  
 Fuit Galenus;*

*Ignave mentis  
 Depinxit fronte  
 Lassaque pectora  
 Asclepiou aeger  
 Impiter arduus  
 Gelida sub lege  
 Noctis loca, Nare,  
 Enolue, ac non opus  
 Aduertes, nou' bic du' viuit  
 Vino, inuito & Ioue,*

Iustus Laigneau D. medicus.

*Adorari  
 Insuper;  
 Gelatus,  
 Necessè est.  
 ESe,  
 Apollo.  
 Vino.*

I  
**ADVIS**  
 SALVTAIRE  
 SVR LA SAIGNEE.

EST l'accord de tous les Medecins ( ie dis rationnels, methodiques, empiriques, qui par le passé ont debatue de leurs excellences, & desquels les rationnels, qu'on nomme Galenistes, ont obtenu la palme, comme la raison domine les autres sens) qu'il n'y a rien de plus preiudiciable à la santé de l'homme que la varieté & l'abondance des viâdes & breuuages en mesme repas, principalement quand on veut manger de tout; & se remplir, comme on dit, à ventre deboutonné. Hippocrates prince des Medecins, duquel les œuures

